

# Déclaration

## Agences commerciales et bureaux ouverts au public

Renvoyez ce document par e-mail ou par courrier à votre délégation Sacem

Pour trouver ses coordonnées, rendez-vous sur [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)  
> [La Sacem en région](#)

Consultez nos tarifs et services en ligne sur [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)



Merci par avance de renseigner précisément ce formulaire.

Ensemble faisons vivre la musique

Nom et prénom du responsable : .....

Qualité du responsable (propriétaire, gérant de SARL, directeur d'établissement, etc.) : .....

Nom de la personne à contacter : ..... Tél. :

Enseigne de l'établissement : .....

S'il s'agit d'une société, préciser sa forme juridique (SA, SARL, ...): .....

sa dénomination : .....

l'adresse de son siège social : .....

Adresse de l'établissement : .....

Commune : ..... Code postal :

Courriel : ..... Site Internet : .....

N° SIRET :

Tiers payeur : .....

*Il s'agit de la personne que vous pouvez désigner pour recevoir les factures et acquitter les montants des droits d'auteur en votre nom (cabinet comptable...).*

OUI, JE DIFFUSE DE LA MUSIQUE ET JE SOUHAITE RECEVOIR UN DEVIS ET UNE PROPOSITION DE CONTRAT.

1. DATE DU DÉBUT DES DIFFUSIONS

### 2. CARACTÉRISTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Nombre d'employés en contact avec le public (guichetiers, agents et hôtesse d'accueil...) : .....

### 3. MODES DE DIFFUSION

- Poste de radio
- Chaîne Hi-Fi / Ordinateur (CD, Mp3, streaming...)
- Téléviseur
- Autres moyens de diffusion (précisez) : .....

Nombre total d'appareils .....

Si vous faites appel à une société spécialisée dans la fourniture de programmes musicaux, merci d'indiquer ses coordonnées :

### 4. RESTAURANT D'ENTREPRISE, CAFÉTERIA

Date du début des diffusions :

Nombre de places : .....

### 5. ESPACES D'ACCUEIL POUR LE PUBLIC

- Salle d'attente
- Réception

Renvoyez ce document à votre délégation régionale Sacem  
Pour trouver ses coordonnées, rendez-vous sur [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr) > [La Sacem en région](#)



## 6. AUTRES SONORISATIONS

- Sonorisation musicale de votre attente téléphonique
- Site Internet sonorisé
- Parking
- Espaces professionnels (ateliers, bureaux, open-spaces...)
- Espaces de repos et de loisirs (salle de repos et de détente, salle de sport, bibliothèque...)
- Espaces communs (couloirs, ascenseurs...)

## 7. SESSIONS DE FORMATION

Organisez-vous des sessions de formation ou d'information, des conventions internes, avec diffusions musicales ou audiovisuelles ?

- Oui  Non

Si oui, nombre par an : .....

## 8. ÉVÉNEMENTS EN MUSIQUE

Organisez-vous des événements festifs ou dansants ?

- Oui  Non

Si oui, à quelles occasions : .....

Les événements doivent être déclarés séparément 15 jours avant leur déroulement à la délégation régionale Sacem ou sur [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)

## 9. ORGANISME PROFESSIONNEL

Êtes-vous adhérent à un organisme professionnel signataire d'un accord de partenariat avec la Sacem ?  Oui  Non

(Fédération ou syndicat représentatif de votre profession)

Nom et adresse de l'organisme : .....

Pour bénéficier de la réduction prévue à cet accord, merci de nous transmettre un justificatif de votre adhésion (carte, volet détachable).

## 10. PÉRIODE D'EXPLOITATION

Toute l'année  En saison du  /  /  au  /  /  et du  /  /  au  /  /

Jour(s) de fermeture hebdomadaire : Lun  Mar  Mer  Jeu  Ven  Sam  Dim

**NON, JE NE DIFFUSE PAS DE MUSIQUE ET J'AI BIEN NOTÉ QU'IL FAUT L'AUTORISATION DE LA SACEM POUR TOUTE DIFFUSION PUBLIQUE.**

Je soussigné(e) ..... déclare exacts les renseignements ci-dessus mentionnés et sollicite de la Sacem l'autorisation préalable prévue par les dispositions législatives nationales relatives à la protection du droit d'auteur.

Fait à ..... Le  /  /  Signature

**Sacem** : Société civile à capital variable ■ 775 675 739 RCS Nanterre ■ 225, avenue Charles de Gaulle ■ 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex ■ [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)

Ces informations sont toutes obligatoires. Elles sont traitées et destinées à la Sacem (responsable de traitement) pour collecter les droits d'auteur, sur la base des dispositions du Code de la propriété intellectuelle (CPI), assurer la facturation, la comptabilisation et le recouvrement et, sur la base de son intérêt légitime, communiquer avec ses clients les informations liées à la relation client. En cas de paiement de la rémunération équitable, sur la base de l'article L. 214-1 du CPI, elles seront également destinées à la SPRE. Elles sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle puis des prescriptions légales en cas de litige. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition que vous pouvez exercer en remplissant un formulaire dédié accessible à partir de la page « politique de confidentialité » de notre site internet [sacem.fr](http://sacem.fr).